Mine d'infos

Octobre 2015—Numéro 29

Notre petite commune n'était pas en reste pour contribuer à la réussite de ces devenues célèbres journées du patrimoine.
En effet, dimanche matin quelques 60 voitures anciennes, du Club Retro Mobile de Dompierre, ont traversé le village avant de s'arrêter au Château de Montcombroux Vieux bourg, pour une pause café offerte par la municipalité et visiter l'église romane, avant de reprendre leur route.

Dans la foulée, l'association des gueules noires a enregistré une bonne centaine de visiteurs au Musée de la Mine où ceux-ci ont également pu assister à la projection d'un reportage réalisé en souvenir « du P'tit Jean », membre fondateur dudit musée.

Merci à tous.

PLAN LOCAL D'URBANISME …. Spécial agriculteurs

Une réunion « spéciale agriculteurs » a eu lieu le 2 septembre dernier afin de définir au mieux, pour le prochain PLU, les zones agricoles à préserver, à supprimer ou à développer.

Il s'avère que seulement trois exploitants étaient présents.

Afin de nous faire connaitre votre avenir agricole, vos souhaits, il serait intéressant voir indispensable que vous vous rendiez en Mairie avec le questionnaire que vous avez reçu, dûment rempli, et que vous délimitiez sur plan vos zones d'activités agricoles.

Ces informations permettront au bureau d'études de travailler sur une base réelle et non pas sur des suppositions qui par la suite, pourraient vous pénaliser ou pourraient contrarier la bonne suite de l'élaboration du PLU.

Merci de votre collaboration.

RPI BERT—MONTCOMBROUX

9 élèves à Montcombroux et 18 à Bert ont repris le chemin de l'école avec deux nouvelles enseignantes : Mme Jennifer Berthollet à Montcombroux et Mme Stéphanie Pottier à Bert.
Pour faire suite à notre article du précédent Mine d'Infos, une réunion a eu lieu le 30 septembre dernier.
Education nationale, parents d'élèves, population et élus ont pu discuter de l'avenir du RPI.

Il en ressort que :
- la rentrée 2016/2017 n'est pas menacée.
- concernant les années suivantes, cela dépendra évidemment des effectifs dépendants eux-mêmes des fluctuations de la population, des décisions départementales mais aussi nationales.

Deux scénarii peuvent être envisagés :
- *accord d'une majorité pour rejoindre un autre groupe scolaire :*
Dans ce cas, possibilité de solliciter un ramassage scolaire, de maintenir l'accueil péri-scolaire, et pour les communes de négocier le « coût » et d'envisager le reclassement du personnel.
Si quelques parents scolarisent leurs enfants en dehors de cette convention, ils devront en assumer physiquement et financièrement le transport. Si la scolarisation dans la commune d'accueil est « payante » pour la commune de résidence, cette dernière refusera dans la limite légale, la scolarisation hors convention.

- *pas d'accord pour rejoindre un groupe scolaire :*
Chacun scolarisera ses enfants dans la commune de leur choix. L'accueil péri-scolaire n'aura plus lieu d'exister puisque le transport sera assumé par les parents qui retoucheront une indemnisation du conseil départemental ou régional.
Pas de solution communale scolaire proposée pour les familles et les éventuels nouveaux habitants.

LES DELAIS :
Les cartes scolaires N sont établies en octobre N – 1, les fermetures annoncées en février mars N.
L'éducation nationale et l'Académie se rapprochent des communes menacées début janvier N.
Pour l'éducation nationale, possibilité de rejoindre un groupe scolaire entre janvier et juillet N.
Les communes préfèrent que la réflexion ait lieu avant, afin de pouvoir présenter, le cas échéant, les desiderata de la population et des communes dès l'annonce de la fermeture.
Cela permet d'aborder ce changement avec sérénité et de négocier au mieux « le transfert ».
En effet, cela permet d'étudier les avantages et inconvénients des groupes scolaires avoisinants en tenant compte du temps de transport, de l'effectif des classes et de l'avenir du groupe scolaire accueillant.

CONCLUSION :
La première étape est de déterminer la volonté des parents, des élus et aussi de la population car de l'école dépend le dynamisme et l'avenir du village (nouvelle population, milieu associatif, économie etc).
Soit, ensemble, nous prévoyons une fusion, pour le jour où, soit nous attendons.
Lorsque cette décision sera prise, et si nous prévoyons une fusion, nous pourrons ensemble décider des communes à contacter, en collaboration avec l'Académie qui nous accompagnera dans nos démarches.
Chacun peut faire part de ses remarques et de son opinion aux délégués de parents d'élèves (pour les parents) aux communes (pour la population).

« Elle était mon rayon de soleil » nous dit sa sœur Monique.
Josette était effectivement notre rayon de soleil. Sa gentillesse, sa discrétion, son sourire, son dévouement, sa disponibilité faisaient de cette femme une belle personne qui nous a quittés bien trop tôt.

Espérons qu'elle ait retrouvé dans ce ciel qu'elle chérissait tant, la sérénité et le bonheur qu'elle mérite.

EN BREF….

Le repas du CCAS a réuni 62 convives dans une ambiance VIP très conviviale autour d'un repas en partie préparé par M Charrondière du Donjon.
Concernant les colis, 11 seront distribués cette année au lieu de 38 l'an passé.

Les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre prochain.

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 18 novembre. S'inscrire en Mairie.

Suite aux votes de la population (31 pour et 26 contre) l'immeuble de la forge est mis en vente, après estimation du notaire à 160 000 euros y compris les deux garages communaux.

MANIFESTATIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2015

OCTOBRE

3 octobre	Challenges Marie-France TASTET et Jean-François ALIZARD à 14h (Boule de Montcombroux)	Place de la Liberté
11 octobre	Loto du Foyer Rural à 14 H	Salle des Fêtes
14 octobre	Concours de belote du Club des Ainés à 14 H	Salle des Fêtes
	Petit mercredi	Salle de la garderie
16 octobre	Assemblée générale du CIA à 20 H *à confirmer*	Salle des Associations
31 octobre	Fête d'Halloween du petit mercredi *à confirmer*	Salle des Associations

NOVEMBRE

7 novembre	Assemblée Générale des Gueules Noires	Salle des Mariages
11 novembre	Cérémonie au Monument aux Morts à 11h suivie du vin d'honneur offert par la Municipalité	Salle des Fêtes
14 et 15 Novembre	Course de chiens de traîneaux	La Digue
	Repas à 20h (le samedi)	Salle des Fêtes
21 novembre	Loto à 14h du Club des Ainés	Salle des Fêtes
25 novembre	Petit Mercredi	Salle de la garderie

DECEMBRE

5 décembre	Repas à 12 H (Association des Gueules Noires)	Salle des Fêtes
5 décembre	Téléthon du Foyer Rural le matin	Salle des Associations
9 décembre	Petit Mercredi	Salle de la garderie
10 décembre	Repas de noël du Club des Ainés	Salle des Fêtes
11 décembre	Noël du RPI à Montcombroux	Salle des Fêtes
12 décembre	Assemblée Générale à 17h suivie d'un casse-croûte (Boule de Montcombroux)	Salle des Fêtes
31 décembre	Réveillon à 20h (C.I.A.)	Salle des Fêtes

LE CHALLENGE GUY LABBE REMPORTÉ PAR MONTAIGUET EN FOREZ

Traditionnellement organisé le dernier samedi du mois d'Août, le Challenge Guy Labbe réunissant les clubs du canton du Donjon, s'est déroulé à Montcombroux. 32 équipes venus des 5 clubs voisins ont tenté leur chance pour remporter le challenge.
En finale du concours principal, l'équipe de Frédéric Chevenier et Daniel Reure, après un beau parcours tout au long de l'après-midi, passait au travers des mailles du filet, face à une équipe de Montaiguet composée de Justine et François DEFOUR. Le concours B a quant à lui été remporté par les locaux, puisque Annick et Manu Mendez remportaient la victoire sur le score de 13 à 6. En consolante, une autre équipe de Montcombroux (Jean-Pierre et Yannick Lagoutte) disputait la finale remportée par les voisins de Neuilly-en-Donjon. Les meilleures féminines étaient Montcombrouxoises, puisque Christine Desmoules et Monique Lagoutte ont effectué le meilleur parcours de la soirée en s'inclinant en quart de finale de la consolante. La soirée s'est terminée après un barbecue fort apprécié de tous qui faisait suite à un apéritif offert par la Municipalité. Rendez-vous est donné l'année prochaine à Montaiguet-en-Forez.

Pascal Coulpier. Président du Club

RENDEZ-VOUS MANQUÉ AVEC LES JEUNES

Le jeudi 27 aout, la brigade de gendarmerie de Lapalisse et les élus municipaux ont organisé une rencontre avec les jeunes de Montcombroux (et des alentours) afin de les alerter sur les dangers de leur âge. Les parents étaient également conviés.
Ainsi ont été évoqués le recel, l'alcool, la drogue, les réseaux sociaux, les incivilités etc ainsi que les conséquences de ces actes.

Car majeur ou mineur, chacun est passible de sanctions.

Pourquoi cette rencontre ?

- Parce qu'il existe des informations dans les collèges ou lycées mais pas avec les parents, ces derniers sont pourtant responsables des actes de leurs mineurs mais pas toujours informés sur les suites.

- Parce qu'il a été commis des incivilités sur la commune : dégradations, vols … suscitant la colère des propriétaires de biens, de la municipalité ou des bénévoles voyant leur travail réduit à néant.

Il est à regretter que seulement deux familles aient assisté à cet échange. Pourtant tout le monde peut être confronté un jour ou l'autre à la délinquance qu'elle soit commis par nos enfants, par nos proches ou par nos voisins.
Et quoi qu'il en soit, les faits sont bien là : vols, dégradations ont été commis sur notre commune.

Les services de la gendarmerie seront très présents sur notre territoire et le prochain délit constaté sera automatiquement puni, chacun ayant eu l'occasion d'en connaitre les risques durant cette réunion.

A noter : une faute commise envers une collectivité est plus sévèrement punie car elle est directement classée en délit.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.
IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE
VOTRE AVIS EST IMPORTANT.
VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : ……
……
……
……
……
……

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.
Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes : du mardi au vendredi de 9 H 10 à 11 H 20 et le samedi de 9 H 10 à 10 H 50
Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

IPNS Tirage à 220 exemplaires

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Armand RIVES : 04.70.99.61.96